



MASTER SANTÉ PUBLIQUE

SPÉCIALITÉ QUALITÉ DES SOINS ET GESTION DES SERVICES DE SANTÉ

Le **master santé publique spécialité QSGSS** a pour but de former des professionnels capables d'identifier les problèmes prioritaires de santé, d'améliorer la qualité des soins et d'organiser, gérer et évaluer efficacement les services de santé.

1 Objectifs de la formation



Le master santé publique spécialité QSGSS vise à faire acquérir les compétences essentielles censées permettre à l'apprenant(e) :

1. Contribuer à l'identification des problèmes et besoins prioritaires de santé en adaptant les logiques statistiques et épidémiologiques ;
2. Elaborer des programmes, projets et initiatives pertinents pour la résolution des problèmes prioritaires de fonctionnement et de qualité des soins dans les services de santé ;
3. Procéder à la coordination du fonctionnement des services et soins de santé ainsi qu'à l'évaluation des effets de programmes d'amélioration de la qualité des services et soins de santé.

2 Contenu de la formation



Il s'agit d'un cycle complet de Master, dispensé en quatre semestres de 30 crédits académiques suivant les normes du LMD.

Le contenu de la formation porte sur :

- Processus d'apprentissage en santé publique, épidémiologie et nutrition
- Statistique descriptive et analytique
- Études épidémiologiques analytiques
- Organisation du système de santé
- Informatique appliquée à la santé publique et à l'épidémiologie
- Recherche documentaire et diagnostic communautaire
- Communication, information, éducation et communication avec les médias et la population
- Médicaments essentiels et pharmacopée
- Politique et plan de développement sanitaire
- Recherche appliquée en santé
- Organisation des ressources en santé
- Alimentation et nutrition en santé
- Coordination et surveillance des activités de santé
- Évaluation en santé
- Qualité des soins et services de santé
- Compréhension du développement
- Notions essentielles sur la qualité des soins et services de santé
- Processus d'assurance qualité
- Accréditations et standards nationaux et internationaux
- Système d'information sanitaire
- Gestion des ressources dans les services de santé
- Évaluation et prévention des risques dans les formations sanitaires
- Habilitation des compétences du personnel des services de santé
- Contrôle de la qualité des produits
- Recherche-action sur la qualité dans les services de santé
- Méthodologie de la recherche en santé publique
- Rédaction scientifique et diffusion des résultats de recherche
- Application d'une démarche de recherche : protocole et aspects éthiques

3 Conditions d'admission



Cette formation est ouverte aux :

- Titulaires d'un BAC +4 ou une Licence (LMD) en Sciences de la Santé ou un domaine connexe;
- Professionnels de santé; Ingénieurs des travaux; Ingénieurs agronomes; Techniciens supérieurs en soins infirmiers et obstétricaux, en santé publique et en hygiène et assainissement ;

4 Dossier de demande d'inscription



- Une lettre de demande de préinscription ;
- Une lettre de motivation ;
- Un Curriculum vitae ;
- Deux copies légalisées de l'attestation du BAC ou équivalent
- Deux photocopies légalisées des diplômes supérieurs et les relevés de notes ;
- Deux copies légalisées des attestations d'authenticité et d'équivalence des diplômes étrangers délivrées par la DGES du Bénin
- Deux copies du certificat de compétences en anglais (CEBELAE , TBC,BALC et autres centres agréés par l'UAC)
- Deux copies légalisées d'acte de naissance ;
- Lettre d'engagement de prise en charge des frais de formation légalisée ou d'une attestation de bourse d'études ;
- Trois lettres de recommandation des chefs hiérarchiques et ou anciens professeurs du candidat ;
- **Quittance de 15.000 FCFA** représentant les frais d'étude de dossier par le CUCA sur le Compte Trésor numéro **BJ6600100100000104 830808**, intitulé **INSTITUT REGIONAL DE SANTE PUBLIQUE**
- **Quittance de 2.000 f CFA** représentant les frais d'étude de dossier par la CUO sur le Compte Trésor numéro **BJ6600100100000104 772220**, intitulé **RECTORAT /PRODUITS ACCESSOIRES**
- Deux copies légalisées du passeport ou de la carte d'identité
- Quatre photos d'identité datant de moins de 3 mois.

MISE À JOUR : JUILLET 2026